

Couëron Sages Infos

Mai 2021 - n°16

Éditorial

Pour une démocratie « particip'active »

Le contexte sanitaire actuel n'est guère propice aux relations sociales : rencontres, loisirs, réunions... si ce n'est en visioconférence, ou télétravail. Comme pour vous tous, au Conseil des Sages, nous avons eu beaucoup de mal à accepter de ne plus pouvoir travailler en « présentiel », d'autant plus que nous ne sommes pas tous bien équipés ou suffisamment à l'aise avec les nouveaux moyens de communication.

Mais, puisque nous sommes « sages » et pour garder le contact, nous nous sommes adaptés et nous avons repris nos travaux. Ce ne fut pas simple ! L'essence de notre instance, dite de « démocratie participative », voulait que personne ne soit lésé en raison de difficultés à utiliser les nouvelles technologies. Pour exemple, la réflexion sur le projet de déchèterie-ressourcerie, dont vous trouverez des extraits dans les pages suivantes, s'est réalisée en grande partie en visioconférence. Ce fut une grande source de motivation et de satisfaction. Et à ce titre, nous sommes toujours aussi mobilisés sur les projets structurants de notre commune et restons preneurs de toute proposition de la municipalité à ce sujet.

Ainsi, ces derniers temps, l'entraide nous a permis, en renforçant certains liens, de nous remettre en ordre de marche. WhatsApp, Zoom, Skype, JitsiMeet, ou autres logiciels gratuits accessibles, ne nous sont plus étrangers et nous permettent de poursuivre nos rencontres, malgré la perte de convivialité. Dans ce contexte, il est plus qu'urgent de penser à demain...

Le Conseil des Sages est une instance de participation citoyenne, ce qui est très en vogue actuellement, mais n'oublions pas que la ville de Couëron s'en est dotée depuis maintenant 25 ans ! En novembre 2021, notre Conseil des Sages devrait s'enrichir de nouveaux membres. Nous faisons donc appel à votre sens citoyen. Si vous êtes motivés, et que vous répondez aux critères pour être candidats, venez nous rejoindre (voir conditions en dernière page).

Ensemble, affranchis de toute arrière-pensée politique, continuons à œuvrer dans l'intérêt de tous, dans un esprit d'ouverture et de convivialité.

Pour tout renseignement complémentaire sur le Conseil des sages, vous pouvez vous adresser à la mairie de Couëron :

Service transition écologique et dialogues citoyens
8 place Charles-de-Gaulle – BP 27 – 44220 Couëron
02 40 38 58 81 - democratielocale@mairie-coueron.fr
ou bien consultez le site internet de la ville :
www.ville-coueron.fr/dialogue-citoyen/participer/conseil-des-sages/

Sommaire

- P.2-3 Projet de déchèterie-ressourcerie
- P.4 Renouvellement du Conseil des Sages



Le Conseil des Sages

Joël Arsicault
Claude Arteaud
Corinne Arzur
Michèle Aubineau
Jean-Claude Billault
Guy Bothorel
Chloé Bouleau
Yves Bretécher
Yannick Daniel
Jean-Claude Evano
Thierry Gallerand
Raymonde Gaudin
Gérard Guédon
Alain Guéguen
Dominique Guihal
Lucja Kowalczyk
Gérard Lebreton
Joëlle Lechevallier
Betty Legrand
Nicole Michaud
Michel Prampart
Marc Usselio La Verna

Pour un projet de déchèterie-ressourcerie

À la suite du mandat confié par la Ville au Conseil des sages sur le projet d'une déchèterie-ressourcerie, nous avons mené une réflexion qui nous a permis de rédiger un avis citoyen, présenté et remis à Madame le Maire le 22 octobre 2020.

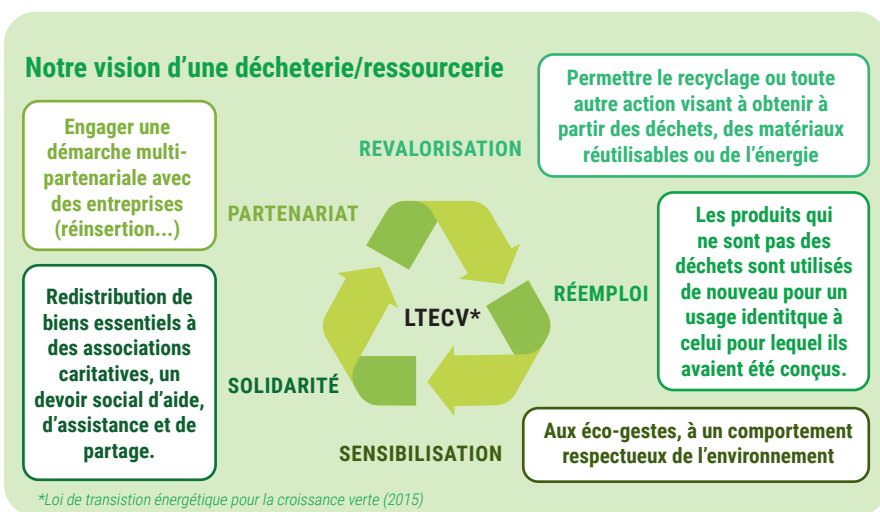
Nous sommes partis avec pour objectif de présenter notre vision idéale d'un équipement qui associerait une déchèterie et une ressourcerie de proximité. Cette approche écoresponsable contribuerait à la réduction des déchets, en offrant la possibilité d'une seconde vie aux objets et matériaux. Le citoyen sera ainsi invité à porter un nouveau regard sur ses déchets, qu'il devra considérer comme une ressource.

Dans cette démarche, il ne faudra pas négliger l'avis des associations d'insertion qui œuvrent déjà et vivent du recyclage (récupération et revalorisation).



Remise de notre « avis citoyen » à Mme le Maire

EXTRAITS DE LA PRÉSENTATION DE L'AVIS CITOYEN, RÉSULTATS DE NOS TRAVAUX



NOUS SOUHAITERIONS :

- que cette déchèterie/ressourcerie soit créée sur la commune,
- un équipement innovant pour marquer la transition et générer un changement de comportement en replaçant le citoyen au cœur de son fonctionnement (ne pas construire une déchèterie pour 20 ans sur un modèle datant d'il y a 20 ans),
- un équipement bien intégré

visuellement, bâtiments bas, discrétion des activités peu esthétiques, espaces verts accueillant la biodiversité et une limitation des nuisances sonores et olfactives,

- un site pilote par son autonomie en énergie (isolation renforcée au niveau des bâtiments, chauffage au bois, récupération de l'eau de pluie, de l'éolien, exposition

favorable aux apports solaires, parois végétalisées, puits canadien, éclairage solaire graduel adaptant sa puissance selon le passage, toilettes sèches...) avec un site internet dédié,

- un lieu de sensibilisation des citoyens aux écogestes par des événements (ateliers, expositions...) et diverses animations animés par des associations et des professionnels,
- un équipement permettant d'assurer le compostage et le broyage des déchets verts (par des professionnels),
- la possibilité de récupérer du broyat ou du compost,
- la possibilité aussi de repartir avec des objets ou des matériaux,
- que la déchèterie/ressourcerie tende vers un modèle plus intégrateur de services de valorisation,
- la revente des objets via une boutique de réemploi.

POUR FACILITER L'ACCUEIL DES PERSONNES :

- l'aménagement de la route principale aux abords de la déchèterie/ressourcerie devra être pensé pour éviter les embouteillages à l'entrée du site (prévoir voie échappatoire),
- des accès par voies séparées entre piétons, véhicules légers, et les camions de service,
- un accès spécifique vers la plateforme déchets verts (souches, tailles, tontes, récupération de broyat ou compost),
- une signalétique claire, ludique et colorée pour les déposants et récupérants,



- un déplacement en sens unique avec un stationnement limitant le besoin de manœuvres,
- une dépose facile, à même le sol, des encombrants* et des déchets verts, sur des aires avec un accès de plain-pied,
- une couverture des aires de dépose (pour lisser la fréquentation),

- la présence de conteneurs (verre, papier,...) permettant la dépose hors des horaires d'ouverture.

* *Le ramassage des encombrants sur la cité, face aux difficultés de transport liées au volume ou au poids (ou au manque de véhicule) devra être maintenu.*

TYPOLOGIE DES DÉCHETS :

Nous militons pour un lieu de collecte unique pour lever les freins à la dépose volontaire.



La déchèterie devra permettre aux particuliers et aux professionnels* de déposer :

- déchets encombrants (gravats, déchets verts)
- papier, cartons, radiographies, textile, déchets électriques et électroniques, cartouches d'encre, verre, bois, métaux, mobilier, tout-venant,
- bouteilles de gaz, extincteurs, pneus de véhicules légers,
- déchets dangereux des ménages (produits d'entretien véhicule, piscine, spécifiques de la maison, chauffage-cheminée-barbecue, de bricolage, de décoration et de jardinage...),
- amiante liée (plaques et tuyaux fibrociment) sur RDV en lien avec les règles de conditionnement (mise à disposition de big-bag),
- bouteilles consignées...

en les répartissant dans des contenants spécifiques en vue de les éliminer ou de les valoriser au mieux.

NB : le tri en vue de la revalorisation demande à ce que le cahier des charges sur ce sujet soit strict et précis, et réalisé par des agents habilités (Agents valoristes).

* *excepté les gros volumes type camion benne.*

NB : *Sur le parc national de 4561 déchèteries, 71% acceptent les déchets professionnels.*

Nous avons été inspirés dans nos réflexions par un équipement qui semble performant sur la commune de Libourne, le « Smicval Market ». Il a été créé en 2017 sur une idée simple : « Ce qui n'a plus d'utilité pour les uns peut en avoir pour les autres ». Nous nous sommes aussi appuyés sur les récents retours d'expériences des dernières déchèteries réalisées dans notre région.

La municipalité couëronnaise s'est engagée à poursuivre la concertation autour de ce projet de compétence métropolitaine. Nous comptons bien défendre notre vision pour voir émerger un véritable outil de gestion des déchets pour les générations à venir, en lien avec la transition énergétique et répondant aux souhaits de nos concitoyens de faire évoluer notre société, actuellement consommatrice du tout jetable.

Conseil des Sages

Pas de retraite pour la citoyenneté !

LE CONSEIL DES SAGES, C'EST QUOI ?

Le Conseil des sages, instance de réflexion et de concertation, permet aux Couëronnais de plus de 55 ans de jouer un rôle actif dans la vie locale. Les 24 membres qui le composent se prononcent sur des sujets d'intérêt général, locaux ou métropolitains, soumis par la Ville ou dont ils se saisissent eux-mêmes. Le Conseil des sages est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Les sages sont élus pour 6 ans et leur mandat est renouvelable une fois. Le Conseil des sages se réunit quatre à cinq fois par an, sous la présidence du Maire ou de son représentant. Au cours des séances plénières, les commissions et/ou groupes de travail présentent l'avancement de leurs réflexions, tandis que la municipalité apporte des réponses aux questionnements soulevés par le Conseil des sages.



L'équipe du Conseil des Sages en décembre 2018

Par ailleurs, des représentants du Conseil des sages participent aussi à des groupes de travail ou de concertations citoyennes : ateliers participatifs, débats métropolitains... Par exemple, le Conseil des sages participe à la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH) : la ville de Couëron, a nommé, par arrêté municipal, trois représentants de la commission vie sociale du Conseil des sages, comme membres de la CCAPH (Joëlle Lechevallier, Guy Bothorel et Marc Usellio La Verna).

Le Conseil des sages de Couëron est aussi membre de la Fédération Française des Villes et Conseil de Sages, où il est activement représenté au conseil d'administration par Corinne ARZUR.

QUI PEUT PARTICIPER AU CONSEIL DES SAGES ?

Si vous vous sentez concerné(e) par la vie de la cité, que vous habitez Couëron, êtes âgé(e) de 55 ans minimum, êtes inscrit(e) sur les listes électorales, libéré(e) de toute activité professionnelle et ne détenez pas de poste de président(e) ou secrétaire d'une association couëronnaise, alors vous pouvez vous investir dans le Conseil des sages en vous présentant aux prochaines élections (programmées en novembre 2021)

> Vous pouvez déposer, dès maintenant, votre candidature !

POUR EN SAVOIR PLUS :

Contactez la mairie de Couëron (coordonnées en 1^{ère} page) ou bien consultez son site web www.ville-coueron.fr/dialogue-citoyen/participer/conseil-des-sages/

Couëron Sages Infos

Directrice de publication : Carole Grelaud - Rédacteur en chef : Michel Prampart

Comité de rédaction : Michel Prampart, Corinne Arzur, Jean-Claude Billault, Lucja Kowalczyk, Marc Usellio La Verna, Chloé Bouleau

Conception et composition : service communication de Couëron | Photographies : Michel Prampart, cabinet Maurer & Gilbert, Archives municipales de Couëron. Tirage : 10300 exemplaires - Impression : Imprimerie Allais

Vous souhaitez nous joindre : democriatelocale@mairie-coueron.fr

